

# AU SUJET DE LA PRÉPOSITION *SOUS*

*Iva Dedková*

## ON THE PREPOSITION *SOUS*

**Abstract:** The paper deals with the French preposition *sous* [under]. First it specifies its characteristic features, in particular morphosyntactic ones, in relation to other prepositions, then it focuses on certain aspects of its spatial and temporal uses. The article also presents the results of the linguistic research conducted in France and concerning the present issue.

**Keywords:** preposition *sous* [under]; spatial uses; temporal uses; research; respondents.

**Résumé :** L'article traite de la préposition française *sous*. Après avoir précisé ses principales caractéristiques, notamment sur le plan morphosyntaxique et sous un angle relationnel avec d'autres prépositions, l'attention est portée sur certains aspects de ses emplois spatiaux et temporels. L'article présente également les résultats de l'enquête linguistique qui a été effectuée en France et qui porte sur certains éléments de la problématique abordée.

**Mots clés :** préposition *sous* ; emplois spatiaux ; emplois temporels ; enquête ; sondés.

## 1. Introduction

Le présent article, consacré à la préposition française *sous*, vise à présenter ce terme dans sa complexité et dans son aspect relationnel avec d'autres prépositions. Il ne se veut ni exhaustif ni monothématique. Dans un premier temps, il dressera un bilan de ses principales propriétés, en particulier sur le plan morphosyntaxique, et montrera sa place dans le système du français actuel. Dans un deuxième temps, il s'interrogera sur son sens polysémique et sur certains aspects de ses emplois variés. L'accent sera mis sur l'utilisation spatiale et temporelle de *sous*, les emplois abstraits ne seront en revanche traités que marginalement. Dans un dernier temps, il présentera l'enquête linguistique effectuée récemment en France et liée à la thématique abordée, qui aura pour rôle de compléter certains éléments étudiés. On montrera ses objectifs et méthodes ainsi que les résultats obtenus. Enfin, une courte conclusion résumera les points abordés. L'article contient des exemples qui ont ressurgi lors de la discussion avec des Français natifs ou qui proviennent de sources variées, telles que les éditions en ligne des journaux *Le Monde* et *Le Figaro*.

## 2. Principales propriétés de la préposition *sous* dans une perspective relationnelle

Le terme *sous*<sup>1</sup>, d'origine latine<sup>2</sup>, appartient aux principales prépositions françaises. *Sous* est polysémique et présente un éventail de valeurs et d'emplois. Selon Vaguer (2008 : 23), qui a analysé, en se servant des bases textuelles Frantext et Geopo, la fréquence d'emploi des vingt-six prépositions simples du français les « plus typiques », la préposition *sous* se trouve au 11<sup>e</sup> rang du classement, tandis que son antonyme prototypique *sur* occupe le 6<sup>e</sup> rang.

La préposition *sous* pourrait être classée dans la catégorie des prépositions « intermédiaires, mixtes », ie celles qui se situent entre les pôles lexical (ou coloré) et fonctionnel (ou incolore), car elle se cantonne dans les domaines spatial et temporel et s'étend à des domaines abstraits (ou notionnels).<sup>3</sup> D'une façon plus précise, elle se situerait plus proche du pôle lexical que du pôle fonctionnel, en raison de son sémantisme et de ses usages spatiaux et temporels précis.

Du point de vue morphophonologique, *sous* est une préposition monosyllabique, de même que la moitié des prépositions françaises les plus typiques (*à, chez, dans, de, dès, en, hors, par, pour, sans, sous, sur, vers*).

Sur le plan morphosyntaxique, *sous* admet pour complément un syntagme nominal, ce qui le rapprocherait dans ce cas des prépositions *chez, entre, envers* et *parmi*.<sup>4</sup> Le nom du syntagme nominal introduit par *sous* peut être tantôt animé, tantôt inanimé.

Plus précisément, *sous* peut avoir pour complément : i. un nom introduit par un déterminant tel que l'article indéfini (*sous un véhicule*), l'article défini (*sous l'arbre*), le déterminant démonstratif (*sous cette réserve*), le déterminant possessif (*sous mes yeux*), le déterminant interrogatif (*sous quelle chaise*), le déterminant indéfini (*sous trois jours*), l'article défini suivi d'un numéral (*sous les deux mandats*) ; ii. un nom sans déterminant (*sous serment*) ; iii. un pronom (*le nom sous lequel*). Ainsi, la combinabilité avec les différents déterminants pourrait rapprocher *sous* de la préposition *sur*.

De plus, *sous* pourrait avoir un emploi fonctionnel, comme dans (2a) et (2b) ci-dessous, où il introduit un complément phrastique en *ce que*, comme *à, dans, de, en, par, sur* et *jusqu'à*<sup>5</sup> :

(2a) Depuis lors, celui-ci vit sous ce que le général de Gaulle a souvent appelé la « double hégémonie » (Le Monde.fr, 24/03/1967).

(2b) J'inventais les harmoniques sous ce que me chantait ma mère (Le Monde.fr, 31/03/2010).

<sup>1</sup> Le terme *sous* peut avoir un statut tantôt prépositionnel, tantôt préfixal (*sous-dialecte, sous-régional*, etc.).

<sup>2</sup> D'après l'étymologie présentée par Rey (sdr., 1992 : 1997) et Wartburg (et al., 1922- : XII, 369-370), *sous* est issu de *subtus* (le dernier étant dérivé de *sub*), adverbe en latin classique signifiant « en dessous, par-dessous » et préposition en latin impérial. L'ancien français connaissait les formes telles que *sost, soz, suz, sos, soubz, soubz* ou *sub*. Sa première attestation, sous la forme de *sost*, date de la fin du X<sup>e</sup> siècle ; la forme *sous*, qui est une réfection de *sub/subtus*, apparut vers 1180. Son emploi non autonome, préfixal, est plus récent. Les composés avec *sous*, quoique rares avant le XVI<sup>e</sup> siècle, se développent notamment à partir du XIX<sup>e</sup> siècle et représentent de nos jours un groupe ouvert.

<sup>3</sup> Voir, par exemple, Cadiot (1997 : 36-37).

<sup>4</sup> Et également du régionalisme *endéans*, qui s'emploie dans le français en usage en Belgique, au Luxembourg et dans les trois anciennes colonies belges d'Afrique : en République démocratique du Congo, au Burundi et au Rwanda. Cette préposition d'origine belge est (très) peu connue en France.

<sup>5</sup> Voir aussi Leeman (2008 : 11), qui présente cet exemple : « Il se réfugie sous ce que la loi l'oblige au devoir de réserve. »

*Sous*, de même que *sur*, peut être précédé de la préposition *jusque*, cette dernière ayant pour rôle de marquer une limite, au sens spatial ou temporel :

(2c) Le cortège n'a pas pu aller jusque sous les fenêtres du premier ministre [...] (Le Monde.fr, 08/05/2014).

La préposition *sous* a une variation morphologique, *dessous*, utilisée lorsque la complémentation est absente (*sous le banc / dessous*). Cette dernière est effaçable lorsqu'elle permet d'être interprétée de façon anaphorique ou déictique. La forme absolue *dessous*<sup>6</sup> a une distribution plus restreinte que *sous*, car elle ne correspond pas à tous ses emplois. En particulier, elle exprime des relations spatiales et réfère à un nom d'objet (à consulter les exemples 3.1e et 3.1f plus loin). Précédé d'un déterminant, *dessous* fonctionne comme nom (*le dessous du pied*) et son emploi est encore plus limité. Il en va semblablement pour la préposition *sur* et son emploi absolu *dessus*.<sup>7</sup>

Les emplois où *dessous* est suivi d'un régime sont rares et vieilliss (voir l'exemple 4.i plus loin). Néanmoins, lorsque *dessous* est précédé de *de* ou de *par* (la locution *par-dessous*), son emploi prépositionnel appartient à l'usage normal.<sup>8</sup>

La préposition *sous*, en position initiale, fait également partie de plusieurs locutions prépositives<sup>9</sup> (*sous prétexte de*) et conjonctives (*sous peine que*). La formation s'est effectuée à partir d'un nom accompagné ou non d'un déterminant (différents degrés de figement).

### 3. Sens et différents emplois de la préposition *sous*

Comme cela résulte également de notre enquête (voir les sections 4.3.3 et 4.3.4 ci-dessous), la préposition *sous* évoque<sup>10</sup> avant tout l'image spatiale et fait penser à son « antonyme » *sur*, également d'ordre spatial, avec lequel elle est traditionnellement présentée en couple (en effet, l'image spatiale a été mentionnée par 77 % des sondés et son « contraire » *sur* par 80 % d'entre eux). D'ailleurs, le couple *sur/sous* suggère un espace à deux dimensions et l'idée d'un élément qui a une position supérieure/inférieure par rapport à une autre. Or, certaines prépositions vont par paire (*sur/sous*, *devant/derrière*, *dans/hors de*, etc.), mais comme cela a déjà été largement étudié, il n'existe pas de paires constantes, et *sous* n'entre que parfois en opposition avec *sur* (*sur Paris* et *sous Paris* ne

<sup>6</sup> La forme *dessous* est traditionnellement traitée comme adverbe dans les dictionnaires (à titre d'exemple citons Dubois, sdr., 1994 : 531), alors que, par exemple, Borillo (2001 : 141-155) distingue entre « préposition simple régime » (*sous*) et « préposition orpheline » (*dessous*).

<sup>7</sup> À ce titre, voir par exemple Melis (2003 : 116-117).

<sup>8</sup> Voici deux exemples illustratifs : *Celui-ci mettra la nuit à sortir de dessous le lit, faisant apparaître un jeune paumé filiforme et terrorisé* (Le Monde.fr, 05/05/2009). *Une légende veut qu'ils y soient venus par une grotte dont on n'a jamais atteint le fond et qui communiquerait par-dessous la mer et la terre avec l'Afrique* (Le Monde.fr, 30/01/1954).

<sup>9</sup> Parmi ces locutions prépositives figurent des assemblages de mots tels que *sous couleur de*, *sous prétexte de*, *sous peine de*, *sous promesse de*, *sous réserve de*, *sous le couvert de*, *sous l'apparence de*, *sous l'effet de*, *sous le contrôle de* ou *sous l'emprise de*.

<sup>10</sup> À cela, ajoutons quelques éléments de comparaison avec le tchèque. Dans la traduction, la préposition *sous* appelle en particulier l'équivalent *pod*. La préposition tchèque *pod*, qui s'utilise elle aussi pour co-désigner l'infériorité, se construit avec deux cas morphologiques différents, à savoir avec l'accusatif et l'instrumental. Dans le premier cas, *pod* exprime un aspect dynamique (*pes se schoval pod stůl, atlet zaběhl stočku pod deset vteřin*), dans le dernier cas, il a un caractère statique (*pes leží pod stolem, plavili se pod francouzskou vlajkou*). À ce propos, voir, par exemple, Grepl (et al., 1997 : 343-345). Comme les deux prépositions françaises, *sous* et *en dessous de*, n'ont en tchèque qu'un équivalent, *pod*, ce dernier ne peut pas exprimer les nuances existant entre elles.

s'opposent pas, tout comme *sur trois heures* et *sous trois heures*, ou *sur ces paroles* et *sous ces paroles*).

La préposition *sous* peut exprimer des sens variés, souvent circonstanciels. D'une façon générale, elle marque l'infériorité dans une relation spatiale, temporelle ou abstraite (voir, par exemple, Martinet, sdr., 1979 : 186, qui fait allusion aux « différentes valeurs du terme *inférieur* »). Nous nous interrogerons notamment sur ses usages spatiaux et temporels.

### 3.1. Emplois spatiaux

Dans un contexte spatial, *sous* marque la position inférieure d'un élément par rapport à un autre qui est au-dessus, avec ou sans contact.<sup>11</sup> Il peut même désigner une position intérieure.

Dans l'exemple (3.1a), l'araignée peut se trouver sur le dessous du banc, ou en dessous du banc, par terre :

(3.1a) L'araignée est sous le banc.

*Sous* peut exprimer une simple localisation, généralement d'une façon objective, la position du locuteur ou de l'énonciateur n'ayant normalement pas d'impact sur son sens. À cela peut s'ajouter une valeur de recouvrement ou de dissimulation, comme dans (3.1b), co-désignée ici par le verbe *se cacher* :

(3.1b) Le lapin s'est caché sous la baignoire.

*Sous* sert à exprimer aussi bien la localisation statique (3.1a, ci-dessus) que le déplacement (3.1c, 3.1d), selon le contexte verbal ou nominal de la phrase. Concernant ce dernier, il peut apparaître dans l'expression du « changement d'emplacement » (3.1c) de même que dans l'expression du « changement de lieu »<sup>12</sup> (3.1d) :

(3.1c) Une promenade dans Hyde Park sous des arbres centenaires, impression de campagne au cœur de la ville (Le Figaro.fr, 14/03/2014).

(3.1d) Par ailleurs, un homme d'une soixantaine d'années qui s'était réfugié sous un arbre dans un camping a été blessé par une branche [...] (Le Figaro.fr, 23/07/2013).

Un même syntagme prépositionnel avec *sous* peut avoir deux lectures différentes. Par exemple, *sous la tente* signifierait « dans la tente, protégé par celle-ci, par sa structure » dans (3.1e) et « en dessous de la tente » dans (3.1f)<sup>13</sup> :

(3.1e) Nous avons dormi sous la tente. → Nous avons dormi dedans.

(3.1f) Il y a une fourmilière sous la tente. → Il y a une fourmilière dessous.

<sup>11</sup> Voir, par exemple, le TLFi (*SOUS, prép.*, 2015). D'après Šabršula (2005 : 125), *sous* peut désigner tantôt une « position recouverte par quelque chose », tantôt une « position au-dessous à proximité ».

<sup>12</sup> À ce titre, présentons les définitions proposées par Kopecka (2009 : 58) : « À l'instar de Sablayrolles (1995) et Borillo (1998), nous entendons par changement d'emplacement un parcours qui s'effectue à l'intérieur d'un espace de référence et qui n'entraîne pas le changement de la relation spatiale entre la figure et le fond, [...]. Par changement de lieu, nous entendons un parcours qui, lui, implique un passage de la figure d'un lieu (état antérieur) dans un autre (état postérieur) et qui entraîne ainsi le changement de la relation spatiale entre les deux entités, [...] ».

<sup>13</sup> Voici encore un autre exemple illustratif, dans lequel le syntagme *sous le tapis* peut avoir deux sens différents. La phrase *il n'y a rien sous le tapis* peut s'interpréter tantôt comme « il n'y a rien, physiquement » (localisation), tantôt comme « il n'y a rien, tout est clair, tout est transparent » (dissimulation, absence), ce qui est le cas de l'exemple (3.3h).

La préposition *sous*, au sens spatial, peut être couplée avec la préposition *sur* pour former une paire antonymique. *Sur* et *sous* s'opposent comme « supérieur » et « inférieur » (voir Martinet, sdr., 1979 : 181). Néanmoins, *sur* et *sous* ne se comportent pas comme antonymes réciproques : leurs propriétés sont indépendantes l'une de l'autre et leur relation est asymétrique<sup>14</sup>. Voici quelques exemples :

(3.1g) Sur un véhicule – sous un véhicule :

Il faut tout de même un certain talent pour intéresser deux heures durant le spectateur au sort de personnages aussi pauvrement dotés, passant l'essentiel de leur temps dans, sur ou sous un véhicule apparenté à un camion (Le Monde.fr, 23/05/2015).

(3.1h) La statue est sur le pont. – \*Le pont est sous la statue.

(3.1i) Pierre va sur Paris (« vers Paris »). – Le métro roule sous Paris (« en dessous de Paris »).

(3.1j) Les trains circulent sur la voie de gauche. – \*Les trains circulent sous la voie de gauche.

Dans certains de ses emplois, *sous* peut alterner avec d'autres prépositions spatiales pour former des paires apparemment synonymiques, par exemple avec *dans*, *en dessous de*, etc. :

(3.1k) Ils se sont réfugiés sous / dans / à l'abri.

(3.1l) Ils dorment sous / dans la tente.

(3.1m) La drogue était cachée sous / derrière les vêtements.

(3.1n) Faites le lit qui se trouve sous / contre / près de la fenêtre.

(3.1o) Le lapin s'est caché sous / en dessous de l'arbre.

Chaque préposition spécifie le rapport spatial selon sa propre sémantique et présente ainsi des aspects différents de la situation. Par exemple, l'emploi de *sous* dans les phrases (3.1k), (3.1l), (3.1m) et (3.1o) ci-dessus peut évoquer l'idée de recouvrement, de protection ou de dissimulation. Au contraire, le recours à la préposition *dans*, dans les exemples (3.1k) et (3.1l), implique l'intériorité et l'espace à trois dimensions. Dans (3.1m), le syntagme *sous les vêtements* peut suggérer que l'on a mis un tas de vêtements sur la drogue, alors que *derrière les vêtements* fait penser à l'idée que les vêtements constituent un obstacle pour trouver la drogue. Dans (3.1n), *sous* exprime la position inférieure du lit par rapport à la fenêtre, tandis que *contre* et *près de* indiquent la proximité spatiale ; de plus, *contre* peut impliquer la juxtaposition (le lit se situe à côté de la fenêtre). Et tandis que le syntagme *sous l'arbre* dans (3.1o) appelle l'idée de position et de dissimulation et renvoie à l'arbre sous lequel se cache le lapin (quand on verra l'arbre, on saura où est le lapin), la construction *en dessous de l'arbre* accentue l'idée de position (la position est plus importante que l'arbre lui-même) et appelle l'image de niveaux (on pense à la partie basse de l'arbre) ; il y a une étape de plus (quand on trouvera l'arbre, on devra encore chercher le lapin, qui peut se cacher même sous la terre).<sup>15</sup>

<sup>14</sup> La relation asymétrique entre *sur* et *sous* a été étudiée, par exemple, par Vandeloise (1986 : 185–199).

<sup>15</sup> Semblablement dans l'exemple : *j'ai mis le dictionnaire sous les livres / en dessous des livres*. La construction *sous les livres* veut exprimer que le dictionnaire est recouvert par les livres ; lorsque l'on trouvera les livres, on saura où est le dictionnaire. Le tour *en dessous des livres* suggère en revanche l'idée qu'il y a beaucoup de livres ; quand on trouvera les livres, on devra encore chercher le dictionnaire et c'est en position basse qu'on le trouvera, comme s'il y avait une étape de plus.

À propos de l'alternance de *sous* avec *en dessous de*, ajoutons que, d'après Vandeloise (1986 : 191), « l'acceptabilité de la préposition *sous* diminue avec la capacité du site à couvrir la cible ». Il présente ces exemples :

(3.1p) Le chat est sous la table.

(3.1q) Le chat est en dessous de la table.

(3.1r) <sup>?</sup>Le chat est sous la lampe.

(3.1s) Le chat est en dessous de la lampe.

(3.1t) \*Le chat est sous le fil.

(3.1u) Le chat est en dessous du fil (Vandeloise 1986 : 190-191).

Vandeloise définit les prépositions *sur/sous* en termes de relation porteur/porté. Concernant *sous*, il parle également de l'inaccessibilité à la perception :

*S* : *a est sur / sous b* si la cible est le deuxième / le premier élément de la relation porteur / porté et son site le premier / le deuxième élément de cette relation (Vandeloise 1986 : 195).

*S'* : *a est sur / sous b* si la cible est portée / porte le site (Vandeloise 1986 : 196).

CARACTÉRISTIQUE C : Si *a est sous b*, la cible est généralement rendue inaccessible à la perception par le site (Vandeloise 1986 : 191).

Or, dans (3.1o), l'arbre, en tant que premier élément de la relation porteur/porté, ne porte pas le lapin, mais peut avoir la capacité de rendre le lapin inaccessible à la perception par un prédateur, invisible. Les deux prépositions, *sous* et *en dessous de*, sont ici généralement admises (il est à noter que l'emploi des deux prépositions est également acceptable pour la majorité de nos sondés ; pour plus de détail, voir la section 4.3.2, exemples 4g et 4h).

Enfin, pour compléter la problématique des emplois spatiaux, remarquons que, dans les noms géographiques, *sous* indique que le premier terme du toponyme, la localité, est situé géographiquement en dessous du deuxième terme, comme dans les noms des communes françaises répertoriés ci-dessous :

(3.1v) Aisy-sous-Thil, Clichy-sous-Bois, Dampierre-sous-Brou, Nampteuil-sous-Muret.

Certains aspects des emplois spatiaux de la préposition *sous* seront également traités dans la quatrième section, lors de l'analyse des résultats de notre enquête (voir les phrases 4a, 4b, 4f, 4g, 4h et 4i).

### 3.2. Emplois temporels

Dans le domaine du temps, *sous* désigne l'inclusion temporelle, ce qui veut dire que l'action a lieu à l'intérieur de la période indiquée par le syntagme prépositionnel comportant *sous*, tout en impliquant l'infériorité<sup>16</sup>, et exprime deux valeurs différentes.

Premièrement, *sous* s'emploie au sens de « dans le temps de, à l'époque de, pendant le règne de » et est suivi d'un nom désignant une période liée à un événement historique, à un régime étatique ou au pouvoir représenté par une personne (3.2a). Il ne peut pas introduire un terme représentant un repère purement temporel (3.2b) :

<sup>16</sup> Le TLFi (*SOUS, prép.*, 2015) note « un rapport de dépendance située dans le temps ».

(3.2a) Il naquit sous la Révolution / sous l'Empire<sup>17</sup> de Napoléon I<sup>er</sup> / sous [le règne de] Napoléon I<sup>er</sup>.

(3.2b) Il naquit \*sous l'année 2015 / \*sous la semaine passée.

*Sous* désigne fréquemment une période passée, mais il peut également être associé à une période récente ou actuelle<sup>18</sup> :

(3.2c) Le pacte budgétaire européen, négocié sous Nicolas Sarkozy et voté sous François Hollande, est en train de se déployer en majesté (Le Monde.fr, 31/03/2013).

(3.2d) En règle générale, sous la V<sup>e</sup> République, l'éloge est dit par le président lui-même (Le Monde.fr, 22/05/2015).

Deuxièmement, *sous* se voit utiliser au sens de « dans le délai de, dans l'intervalle de », ce qui veut dire que le syntagme prépositionnel introduit par *sous* indique le laps de temps nécessaire pour atteindre un but :

(3.2e) L'accord prévoit [...] la nomination sous trois jours d'un nouveau Premier ministre [...] (Le Figaro.fr, 22/09/2014).

Contrairement à la locution *sous peu*, le tour *sous trois jours* relève de la langue administrative, commerciale et juridique.<sup>19</sup> Son régime ne contient pas d'article.

Lorsqu'il sert à désigner une époque, un règne, *sous* peut alterner avec *pendant* et *durant* :

(3.2f) Ce bâtiment fut construit sous / pendant / durant la Révolution.

Tandis que le syntagme *sous la Révolution* fait référence à une période politique et signifie tantôt typique, tantôt atypique pour cette période, les tours *pendant* et *durant la Révolution* sont plus neutres et chronologiques (ils évoquent une notion de durée). Donc, contrairement au « monument » dans (3.2g) ci-dessous, la « maison » dans (3.2h) n'a rien de typique ni caractéristique pour cette époque :

(3.2g) Un monument à Paris construit sous la Révolution.

(3.2h) La maison de mes grands-parents a été construite pendant/durant la Révolution.

Quand il exprime un délai, *sous* peut alterner avec les constructions *dans les SN* et *dans le/un délai de SN*<sup>20</sup>. Alors que le syntagme ci-dessous, *dans les trois jours*, est stylistiquement neutre, la construction *dans le/un délai de trois jours* appartient à la langue de l'administration, des affaires et du droit.<sup>21</sup>

(3.2i) Nous vous enverrons la marchandise sous trois jours / dans les trois jours / dans (le/un) délai de trois jours.

La locution adverbiale *sous peu* signifie « sous peu de temps, bientôt » et peut alterner avec les locutions *d'ici peu* et *avant peu* :

(3.2j) Je t'écrirai sous / d'ici / avant peu.

<sup>17</sup> Remarquons par curiosité que le nom « empire » signifie également « influence » et fait partie de la locution *sous l'empire de*, qui marque la cause : Il a agi sous l'empire de l'alcool / de la colère.

<sup>18</sup> Lors de nos recherches dans les éditions en ligne des journaux *Le Monde* et *Le Figaro*, nous avons pu observer que ces emplois paraissaient assez répandus.

<sup>19</sup> Voir, par exemple, Grevisse – Goosse (2008 : 1372), qui ajoutent que ce tour n'est pas courant en Belgique.

<sup>20</sup> Dans ce cas, *sous* pourrait également alterner avec la construction *endéans les SN*, qui n'est pas propre au français métropolitain : *Nous vous enverrons la marchandise endéans les trois jours*.

<sup>21</sup> Il serait donc bizarre d'annoncer à un ami : *je t'écrirai sous trois jours* ou *dans un délai de trois jours*, alors que l'on peut sans problème lui dire : *je t'écrirai sous peu* ou *dans les trois jours*.

Dans le domaine temporel, *sous* n'est plus couplé avec *sur* pour former une paire antonymique, même si les deux prépositions ont des emplois temporels (*sur trois heures*<sup>22</sup> et *sous trois heures* ne s'opposent pas, le premier marquant un intervalle déterminé et le deuxième un délai, une limite). *Sous* n'a pas d'antonyme réciproque, mais il pourrait éventuellement appeler plusieurs contraires occurrenceux, comme *avant*, *après*, *dans*, etc. :

(3.2k) Ce bâtiment fut construit sous la Révolution. – Ce bâtiment fut construit avant / après la Révolution.

(3.2l) Nous vous enverrons la marchandise sous trois jours. – Nous vous enverrons la marchandise dans trois jours.

Enfin, certains emplois temporels de *sous* seront également discutés dans la quatrième section (voir les phrases 4c, 4d, 4e, 4j et 4k).

### 3.3. Emplois abstraits ou notionnels

Pour compléter l'ensemble des sens exprimés par *sous*, ajoutons que, dans un contexte abstrait, il peut désigner des valeurs telles que la subordination (3.3a), la condition (3.3b), la manière (3.3c), l'état (3.3d et 3.3g), la cause (3.3e), la protection (3.3f), la dissimulation (3.3g et 3.3h), etc.<sup>23</sup> :

(3.3a) Un programme qui est placé sous la responsabilité directe du directeur général (Le Monde.fr, 19/05/2015).

(3.3b) L'offre est valable dans les sens Paris-Bruxelles et Bruxelles-Paris, sous réserve de respecter les délais de réservation, entre J-7 et J-1 avant le trajet (Le Figaro.fr, 17/04/2015).

(3.3c) En 2006, dans un témoignage sous serment, le couple Andreu avait décrit les détails de ces aveux qui remontaient à 1996 (Le Figaro.fr, 24/03/2015).

(3.3d) Le problème a été découvert lors de retours de véhicules sous garantie [...] (Le Figaro.fr, 17/08/2010).

(3.3e) Un homme mort sous des coups hier (Le Figaro.fr, 01/01/2013).

(3.3f) Expatriés sous protection au Sahara (Le Figaro.fr, 07/05/2014).

(3.3g) Le pays était sous la neige, les routes bloquées, les fermes de montagne totalement isolées (Le Monde.fr, 25/09/1974).

(3.3h) Pour la patronne de la police des polices, la révélation de plusieurs affaires en 2014 montre qu'il « n'y a plus rien sous le tapis » (Le Monde.fr, 21/05/2015).

La classification des rapports exprimés par *sous* varie selon les auteurs. À titre d'exemple, Franckel – Paillard (2007 : 117) utilisent la notion de valeurs ou emplois « fonctionnels » et en distinguent quatre : i. dissimulation, ii. subordination, iii. protection, iv. classement.<sup>24</sup> Et par exemple d'après Šabršula (1989 : 161–162), *sous* peut désigner l'ensemble

<sup>22</sup> Présentons cet exemple : *l'épreuve se déroulera sur trois heures*.

<sup>23</sup> En recherchant les occurrences de *sous* dans les éditions en ligne des journaux *Le Monde* et *Le Figaro*, nous avons pu observer que, dans ces quotidiens nationaux, les emplois dits abstraits paraissent fréquents d'une part et d'une grande richesse d'autre part.

<sup>24</sup> « Dissimulation signifie que [dans le cadre du schéma X (contexte gauche) R (préposition) Y (complément prépositionnel)] « X se met / se trouve hors du champ visuel de quelqu'un », protection signifie que « X se met hors d'atteinte de facteurs potentiellement nuisibles », subordination signifie que X entre dans une relation dont l'origine et la régulation relève d'un autre terme ; classement convoque un point de vue fonctionnel autre que celui qui donne directement à voir X, ce point de vue étant en général celui d'un utilisateur virtuel de X » (Franckel – Paillard 2007 : 120).

des rapports suivants : i. état, ii. manière, iii. catégorie, iv. place dans un classement, v. « selon », vi. séparation, vii. union, viii. condition, ix. motif et démotivation, x. domination, dépendance.

Dans le domaine notionnel, *sous* n'entre pas en couple antonymique avec *sur*. Dans les constructions suivantes, par exemple, les deux prépositions peuvent alterner sans être couplées, comme antonymes ou synonymes. Tandis que *sous le tapis* dans (3.3h) ci-dessus et *sous ces paroles* dans (3.3j) désignent une dissimulation, *sur le tapis* dans (3.3i) signifie qu'une telle hypothèse n'est pas « en discussion » et *sur ces paroles* dans (3.3k) prend une valeur temporelle :

(3.3i) « L'hypothèse d'une intervention militaire n'est pas sur le tapis », [...] (Le Figaro.fr, 20/04/2015).

(3.3j) N'y a-t-il pas quelque chose d'ironique sous ces paroles flatteuses ?

(3.3k) Sur ces paroles, il est parti.

## 4. Enquête

### 4.1. Objectifs et méthodes

Dans le cadre de la présente étude, nous avons conduit une enquête linguistique en France. Cette enquête avait pour objectifs de vérifier et de découvrir :

- i. quelles prépositions semblaient naturelles aux locuteurs natifs dans cinq phrases choisies, qui pouvaient comporter, entre autres, *sous* (ie phrases 4a-4e),
- ii. combien de sondés allaient spontanément employer *sous* dans ces phrases,
- iii. si l'emploi de *sous* leur était acceptable dans neuf autres phrases (ie phrases 4f-4n),
- iv. quelles représentations la préposition *sous* véhiculait auprès des francophones natifs,
- v. si et comment ils abrégiaient *sous* dans les textos et dans les messages sur Internet et les réseaux sociaux.

Nous avons demandé aux sondés de remplir un court questionnaire.

Premièrement, ils devaient compléter cinq phrases par une préposition qui leur semblait naturelle dans le contexte donné. En effet, toutes les phrases pouvaient comporter *sous*, mais celui-ci a été enlevé pour que l'on puisse vérifier combien de locuteurs allaient spontanément l'employer.

Voici les phrases qui ont fait l'objet de notre enquête. Les deux premières (4a-4b) concernent l'espace, les trois autres (4c-4e), en revanche, le temps :

(4a) Il y a un ver de terre ... cette pierre.

(4b) Ils se sont réfugiés ... l'abri.

(4c) Ce bâtiment fut construit ... la Révolution.

(4d) Je t'écirai ... peu.

(4e) Nous vous enverrons la marchandise ... trois jours.

Deuxièmement, nous avons demandé aux sondés si l'emploi des expressions *sous*, *en dessous de*, *au-dessous de* et *dessous* leur était acceptable dans les neuf phrases proposées. Les sondés devaient choisir parmi ces trois réponses : « oui », « je ne sais pas » et « non ».

Ils pouvaient aussi proposer une « autre solution » s'ils le souhaitent. Quatre exemples (4f–4i) concernent l'espace, deux (4j–4k) le temps et trois (4l–4n) le domaine de l'abstraction. Voici les phrases présentées :

- (4f) Ils dorment sous la tente.
- (4g) Le lapin s'est caché sous l'arbre.
- (4h) Le lapin s'est caché en dessous de l'arbre.
- (4i) Le chien est dessous la table.
- (4j) Il fut tué sous la Grande Guerre.
- (4k) La facture est payable sous la date du 17 novembre.
- (4l) On annonce dix degrés sous zéro demain.
- (4m) La température est descendue en dessous de zéro.
- (4n) La température est descendue au-dessous de zéro.

Finalement, nous avons posé aux sondés quelques questions complémentaires sur la préposition *sous* :

- Qi. Selon vous, qu'évoque la préposition *sous* ?
- Qii. Quel est son contraire ?
- Qiii. Abrégez-vous *sous* dans les textos ? OUI / NON. Si OUI, comment ?
- Qiv. Abrégez-vous *sous* dans vos messages sur Internet et les réseaux sociaux ? OUI / NON. Si OUI, comment ?

## 4.2. Profil des sondés

Adressée aux francophones natifs, cette enquête a été effectuée en novembre 2014 dans la ville de Nancy et en janvier 2015 dans la ville de Clermont-Ferrand. Elle a porté sur un échantillon de 113 personnes originaires de France et résidant en France.

Au sujet de leur âge, 103 sondés, *ie* la majorité, avaient entre 18 et 30 ans. Puis, 5 sondés avaient moins de 18 ans, 4 sondés entre 31 et 50 ans et 1 sondé entre 51 et 70 ans. Personne n'était âgé de plus de 70 ans.

Concernant la catégorie socio-professionnelle, il s'agissait d'étudiants universitaires en linguistique française et en didactique de langues pour la plupart, *ie* 110 sondés. 2 sondés ont déclaré être enseignant(e) de FLE et 1 sondé maître de conférences.

Ainsi, les sondés représentaient un ensemble d'une part plutôt homogène, tout le monde ayant déjà terminé au moins les études secondaires, et, d'autre part, assez sensible à la langue.

## 4.3. Résultats de l'enquête

Les résultats sommaires de notre enquête sont enregistrés dans les tableaux et commentés ci-dessous. Il est à noter que certaines phrases (précisément 4b, 4c, 4d, 4f, 4g et 4h) sont déjà apparues dans les sections 3.1 et 3.2 de l'article (exemples 3.1k, 3.2f, 3.2j, 3.1l et 3.1o).

**4.3.1. Consigne : « Complétez les phrases suivantes par une préposition qui vous semble naturelle. »**

N°	Sens	Phrase	EQ1	EQ2	EQ3
4a	spatial	Il y a un ver de terre ... cette pierre.	sur 66	sous 45	en dessous de 2
4b	spatial	Ils se sont réfugiés ... l'abri.	à 63	dans 29	sous 20
4c	temporel	Ce bâtiment fut construit ... la Révolution.	pendant 71	à 11	durant 9 après 9
4d	temporel	Je t'écrirai ... peu.	sous 68	un 22	très 14
4e	temporel	Nous vous enverrons la marchandise ... trois jours.	dans 87	sous 15	d'ici 11

**Tableau 1 :** Équivalents contextuels proposés

Ce tableau montre les termes qui peuvent, d'après les sondés, alterner dans le contexte où la préposition *sous* peut être employée. Chaque fois, nous ne présentons que les trois équivalents les plus fréquemment évoqués. *Sous* ne figure pas parmi ces équivalents dans la phrase (4c), parce qu'il n'y a été employé que par 5 personnes. En effet, la plupart des sondés ont opté pour la préposition *pendant*, qui évoque directement une notion de durée. En revanche, *sous* est évoqué par le plus grand nombre des sondés dans l'exemple (4d), sans doute parce que *sous peu* représente une locution typique de la langue courante.

À cela, ajoutons que la phrase (4a) appelle notamment les antonymes *sur* et *sous* dont la relation est, dans ce cas, symétrique. *Sur*, en tant que premier élément de la relation antonymique *sur/sous*, est évoqué plus fréquemment que *sous*.

Dans la phrase (4b), la plupart des sondés ont utilisé la préposition *à*, qui est moins spécifique et plus polysémique que *dans* ou *sous*. Or, *à* envisage l'abri comme une simple localisation (comme s'il s'agissait d'un point<sup>25</sup>), sans ajouter un sème d'intériorité (connotation d'un lieu clos et d'un volume), ce qui est typique de *dans*, ou de protection (connotation d'un lieu où on se sent protégé, par une structure), ce qui est au contraire propre à *sous*.

Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, la locution *sous peu* (4d) appartient à la langue quotidienne, tandis que la construction *sous trois jours* (4e) est caractéristique de la langue spécialisée, ce qui pourrait expliquer l'écart entre les occurrences de *sous* dans les phrases (4d) et (4e) : *sous* est employé par 60 % des sondés dans la première phrase et seulement par 13 % des personnes dans la dernière. De plus, personne ne s'est servi de la préposition *avant* dans (4d), probablement parce que la locution *avant peu*, typique du français soutenu, est plus rare et paraît un peu vieillie. Et uniquement 4 sondés ont utilisé *d'ici* ; pourtant, les deux termes peuvent alterner

<sup>25</sup> Voir, par exemple, Martinet (sdr., 1979 : 186), qui précise : « La préposition *à* marque la fonction d'une expansion désignant une partie de l'espace considérée indépendamment de toutes dimensions, c'est-à-dire comme un point [...] ».

avec *sous* pour exprimer « bientôt ». D'après le *Service du Dictionnaire*<sup>26</sup> de l'Académie française, auquel nous avons également adressé cette phrase, les trois expressions sont correctes et synonymes dans ce contexte (mais pas au niveau stylistique, pour apporter une précision).

Dans l'exemple (4.e), le nombre d'occurrences de *dans* avant le régime *trois jours* (« après que soit écoulée la période de trois jours ») excède presque six fois celui de *sous* (« avant que soit écoulée cette période »), ie 75 % des sondés ont complété *dans* et seulement 13 % *sous*. Or, premièrement, le syntagme *dans trois jours* appartient à la langue courante, contrairement au tour *sous trois jours*, et, deuxièmement, en se référant encore une fois au classement des prépositions par fréquences décroissantes établi par Vagner (2008 : 23), la préposition *dans* est plus fréquente (elle occupe le 4<sup>e</sup> rang) et plus polysémique que la préposition *sous* (qui se trouve au 11<sup>e</sup> rang). Ce dernier phénomène peut s'observer également dans les phrases (4a) et (4b), où le nombre d'occurrences des équivalents proposés correspond lui aussi à la fréquence de leurs emplois dans les bases textuelles : il s'agit de *sur* (6<sup>e</sup> rang) et *sous* (11<sup>e</sup> rang) dans (4.a) et de *à* (2<sup>e</sup> rang), *dans* (4<sup>e</sup> rang) et *sous* (11<sup>e</sup> rang) dans (4.b). Par contre, dans l'exemple (4.c), les occurrences de *pendant* (20<sup>e</sup> rang dans le classement) excèdent plus de six fois celles de *à* (2<sup>e</sup> rang), sans doute en raison du sémantisme des deux prépositions : alors que *pendant la Révolution* signifie « au cours de la Révolution », impliquant principalement l'idée d'une période, *à la Révolution*, qui renvoie aussi à une période, signifie surtout que ce nouveau moment est lié à l'action qui se déroule.

**4.3.2. Consigne : « L'emploi des expressions *sous*, *en dessous de*, *au-dessous de* et *dessous* est-il acceptable pour vous dans les phrases suivantes ? Veuillez indiquer « oui » / « je ne sais pas » ( ? ) / ou « non ». Vous pouvez aussi proposer une autre solution si vous le souhaitez. »**

N°	Sens	Phrase	Oui	?	Non	Autre solution
4f	spatial	Ils dorment <b>sous</b> la tente.	102	2	9	dans (20)
4g	spatial	Le lapin s'est caché <b>sous</b> l'arbre.	89	10	14	en dessous de (4) derrière (4)
4h	spatial	Le lapin s'est caché <b>en dessous de</b> l'arbre.	86	7	20	sous (3)
4i	spatial	Le chien est <b>dessous</b> la table.	31	14	68	sous (50)
4j	temporel	Il fut tué <b>sous</b> la Grande Guerre.	36	22	55	pendant (52)
4k	temporel	La facture est payable <b>sous</b> la date du 17 novembre.	22	17	74	jusqu'à (16)
4l	abstrait	On annonce dix degrés <b>sous</b> zéro demain.	29	19	65	en dessous de (34)
4m	abstrait	La température est descendue <b>en dessous de</b> zéro.	111	1	1	-
4n	abstrait	La température est descendue <b>au-dessous de</b> zéro.	29	14	70	en dessous (de) (16)

**Tableau 2 :** Acceptabilité des expressions *sous*, *en dessous de*, *au-dessous de* et *dessous*

<sup>26</sup> Académie française : *Service du Dictionnaire*, messages électroniques des 22/05/2015 et 27/05/2015.

Les phrases (4f), (4g), (4h) et (4m) sont acceptables pour la majorité des sondés, alors que les exemples (4i), (4j), (4k), (4l) et (4n) sont inacceptables pour la plupart d'entre eux.

Cela dit, mentionnons que dans (4f), *sous* peut alterner avec *dans*, comme le proposent d'ailleurs certains sondés. Rappelons que *sous la tente*, utilisé dans le contexte donné, combine les valeurs de localisation et de protection, *dans la tente* souligne celle de localisation et d'intériorité.

En comparant les phrases (4g) et (4h), la préposition *sous* peut évoquer les notions de position et de dissimulation et faire penser à l'arbre, tandis que la locution *en dessous de* peut appeler l'idée de position (la notion de position est plus forte) et de niveaux et renvoyer à la partie basse de l'arbre. Les deux phrases, acceptées par la majorité des sondés, ne le sont cependant que par 79 % et 76 % d'entre eux.

Concernant la phrase (4i), notons qu'autrefois, *dessous* s'employait également comme préposition régime<sup>27</sup>, mais de nos jours, cet usage est considéré comme vieilli. 60 % des sondés s'en rendent compte et rejettent cette construction, en revanche 27 % des sondés l'acceptent.

Il apparaît que dans (4j), l'emploi de *pendant* est plus convenable que celui de *sous*, comme le propose un nombre considérable de sondés. Or, la Grande Guerre est un événement, et *sous* s'emploie plutôt avec une période historique ou politique. De plus, le verbe *tuer* est plus compatible avec les prépositions *pendant*, *durant*, *lors de*, etc., qu'avec *sous*. À peine un tiers des sondés acceptent *sous* dans ce contexte. D'après le *Service du Dictionnaire*<sup>28</sup> de l'Académie française, auquel nous nous sommes également adressée, dans cette phrase, « on dirait plutôt *pendant la Grande Guerre* ». Ajoutons encore que cette phrase a obtenu le plus grand nombre des réponses « je ne sais pas ».

La locution *sous la date du* dans (4k), en usage en Belgique francophone, n'est plus employée en français de référence<sup>29</sup>, où l'on peut retrouver les constructions *à la date du* ou *en date du*. Comme la totalité de nos sondés viennent de France, il n'est pas surprenant que seuls 19 % des sondés l'acceptent, tandis que 65 % la rejettent. De plus, cette locution étant redondante, il suffirait de dire : *la facture est payable au 17 novembre*.

Finalement, les trois dernières phrases, (4l), (4m) et (4n), relèvent du domaine abstrait. Les tournures *sous zéro*, *en dessous de zéro* et *au-dessous de zéro* veulent exprimer une même nuance (température inférieure à zéro). Or, selon l'Académie française<sup>30</sup>, deux de ces structures sont correctes, à savoir *en dessous de zéro* et *au-dessous de zéro*. L'Académie recommande également l'emploi prépositionnel du terme *moins* devant un régime tel que *dix degrés*. Au contraire, la structure *sous zéro* est à éviter. En ce qui nous concerne, *en dessous de*

<sup>27</sup> « [...] quand il prenoit les repas il le faillit mettre dessous la table, luy faisant donner à manger à guise d'un chien [...] » (Avity 1630 : 186).

<sup>28</sup> Académie française : *Service du Dictionnaire*, messages électroniques des 17/05/2015 et 19/05/2015.

<sup>29</sup> La locution *sous la date du* était naguère également utilisée en France (voir *Base de données lexicographiques panfrancophone*, 2015) : « Conformément aux dispositions du rapport approuvé par nous, sous la date du 21 avril 1830, nous avons arrêté les dispositions réglementaires qui suivent : [...] » (Bulletin des lois du Royaume de France, 8<sup>e</sup> série, 1830 : 311).

<sup>30</sup> Académie française : *Service du Dictionnaire*, messages électroniques des 17/05/2015 et 19/05/2015. Voir également le *Dictionnaire de l'Académie française* (DESSOUS, MOINS, 2015). Par ailleurs, ajoutons que selon le site québécois de la *Banque de dépannage linguistique* (Sous zéro, 2015), il faudrait employer *moins dix degrés* et *au-dessous de zéro* au lieu de *sous zéro* et *en dessous de zéro*, car les derniers sont regardés comme des calques de l'expression anglaise *below zero*. Les expressions *sous zéro* et *en dessous de zéro* sont néanmoins, d'après ce site, souvent utilisées en Europe et au Québec. Pour sa part, le TLFi (*SOUS, prép.*, 2015) note, en présentant un exemple de Gide (1908), que la construction *sous zéro* est rare.

*zéro* est accepté par la majorité des sondés, à la différence de *au-dessous de zéro* et *sous zéro*, qui ne sont eux-mêmes acceptés que par un quart des sondés. Ainsi, la construction *au-dessous de zéro* serait d'un côté « prescriptive » et de l'autre côté « peu acceptée ».

Il est à noter que les sondés n'ont manifesté une opinion unanime dans aucun cas. Seule une phrase, à savoir (4m), a été approuvée par 98 % d'entre eux.

#### 4.3.3. Question : « Selon vous, qu'évoque la préposition *sous* ? »

N°	Sens	Nb de réponses
1.	spatial	69
2.	spatial + temporel	10
3.	spatial + abstrait	4
4.	spatial + temporel + abstrait	4
5.	aucune réponse	26

**Tableau 3 :** Sens évoqués par la préposition *sous* (un sondé = une réponse)

N°	Sens	Nb de réponses
1.	spatial	87
2.	temporel	14
3.	abstrait	8

**Tableau 4 :** Totalité des sens évoqués par la préposition *sous* (un sondé = une ou plusieurs réponses)

En général, les sondés ont évoqué tantôt un, tantôt deux sens. Pour la plupart des sondés, *ie* 87 (ce qui correspond à 77 %), la préposition *sous* appelle une image spatiale. 14 personnes associent également *sous* à une connotation temporelle et uniquement 8 personnes à une connotation abstraite.

Dans leurs réponses, 52 sondés ont utilisé le terme « *en dessous (de)* », orthographié avec ou sans trait d'union, sans doute parce qu'il peut, dans certains cas, se substituer à *sous* (par exemple au sens spatial, lorsque les deux prépositions marquent une hiérarchie dans la position, sans exprimer une position intérieure ; voir également la section 3.1), et 2 personnes se sont servies de l'expression « *dessous* ». De plus, 8 sondés ont eu recours à la notion d'infériorité (« *infériorité* », « *inférieur* »). Par contre, 4 personnes ont fait référence à la préposition « *pendant* » et 1 personne à la préposition « *durant* ».

Voici quelques commentaires fournis par nos sondés (nous conservons l'orthographe originale) :

- i. Préposition spatiale.
- ii. Il y a quelque chose au dessus.
- iii. Qqch qui se trouve en-dessous de qqch.
- iv. En-dessous/pendant.
- v. Au niveau inférieur, durant.
- vi. Pour désigner un niveau inférieur/un moment.
- vii. Pleins de choses référentes à quelque chose « en dessous ».
- viii. Notion de temps/quelque chose placée en dessous de.
- ix. Dans la limite de, position subalterne, infériorité, dépendance.
- x. Inférieur à quelque chose de graduable, qui désigne l'intérieur (sous la tante).

#### 4.3.4. Question : « Quel est son contraire ? »

Les sondés ont indiqué tantôt une, tantôt deux possibilités. La préposition *sur* a été évoquée 91 fois (*ie* par 80 % des sondés), les termes *au-dessus de*, *au-dessus* et *dessus* 22 fois, la préposition *après* 1 fois, la locution *en dehors de* 1 fois et la locution *au-dessous* 2 fois. 6 sondés, au contraire, étaient sans opinion.

#### 4.3.5. Question : « Abrégez-vous *sous* dans les textos ? OUI/NON. Si OUI, comment ? »

106 sondés (*ie* 94 %) n'abrègent pas *sous* dans les textos. Seulement 6 sondés (*ie* 5 %) ont répondu positivement à cette question, et 1 sondé a écrit l'abrèger plus dans les cours que dans les textos.

En réponse à la question « comment l'abrégez-vous ? », les 6 sondés ont indiqué « ss » (1 sondé a précisé que « ss » signifie aussi *sans*).

#### 4.3.6. Question : « Abrégez-vous *sous* dans vos messages sur Internet et les réseaux sociaux ? OUI/NON. Si OUI, comment ? »

Seuls 6 sondés ont déclaré abrèger *sous* dans leurs messages sur Internet et les réseaux sociaux, tandis que 106 sondés ont fourni une réponse négative, et 1 sondé n'a rien noté.

En répondant à la question « comment l'abrégez-vous ? », les sondés ont marqué « ss » ou « /s ». <sup>31</sup>

Par ailleurs, il faut noter que seulement 4 sondés abrègent *sous* dans les textos et également dans leurs messages sur Internet et les réseaux sociaux, tandis que 2 sondés abrègent *sous* uniquement dans les textos et 2 autres, au contraire, dans les messages sur Internet et les réseaux sociaux.

## 5. Remarques conclusives

En guise de conclusion rappelons quelques points abordés ci-dessus. La préposition *sous*, polysémique, ne passe ni pour « pleine » ou « colorée », ni pour « vide » ou « incolore ». Le syntagme en *sous* peut être spatial dans *il y a une fourmilière sous la tente*, temporel dans *il naquit sous le règne de Napoléon I<sup>er</sup>* et, par exemple, causal dans *un homme mort sous des coups hier*. Il arrive que deux valeurs se combinent, comme dans *le lapin s'est caché sous la baignoire* (localisation + dissimulation).

En outre, il apparaît que *sous* peut avoir non seulement un complément nominal, mais aussi un complément phrastique, par l'intermédiaire du pronom démonstratif *ce* (*sous ce que*).

Il est également à noter qu'il n'existe pas un parallélisme absolu entre les caractéristiques et le sémantisme des prépositions *sur* et *sous*, qui ne peuvent que parfois entrer en couple antonymique d'ordre spatial (*sur un véhicule* et *sous un véhicule* s'opposent, contrairement à *sur Paris* et *sous Paris*, *sur trois heures* et *sous trois heures* ou *sur ces paroles* et *sous ces paroles*).

<sup>31</sup> Dans le cadre de la « communication médiée par ordinateur », le premier procédé abrégatif (*ie* « ss ») est nommé « squelette consonantique » (voir, par exemple, Lazar 2013 : 44). Dans le cas du deuxième procédé (*ie* « /s »), utilisé également dans la vie courante, il s'agirait de la combinaison d'un pictogramme et d'une apocope.

Une enquête effectuée en France a confirmé, par exemple, que la préposition *sous* appelle l'image spatiale et le terme « *en dessous (de)* » ainsi que « l'antonyme » *sur*. Alors que l'emploi de *sous* dans les phrases *ils dorment sous la tente* et *le lapin s'est caché sous l'arbre* a été jugé acceptable par la plupart des sondés, Français natifs, les exemples *il fut tué sous la Grande Guerre*, *la facture est payable sous la date du 17 novembre* et *la température est descendue sous zéro* ont été majoritairement rejetés. Enfin, seule une petite fraction des locuteurs a déclaré abrégé *sous* dans les textos (comme « ss ») ou dans les messages sur Internet et les réseaux sociaux (« ss » ou « /s »).

### Bibliographie

- BORILLO, Andrée (2001), « Il y a prépositions et prépositions », in : *Travaux de linguistique*, 2001/1 n° 42-43, De Boeck Université, 141-155.
- CADIOT, Pierre (1997), *Les Prépositions abstraites en français*, Paris : Armand Colin/Masson.
- DUBOIS, Jean (sdr., 1994), *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Larousse.
- FRANCKEL, Jean-Jacques - PAILLARD, Denis (2007), *Grammaire des prépositions*, Paris : Éditions Ophrys.
- GREPL, Miroslav, et al. (1997), *Příruční mluvnice češtiny*, Praha: Nakladatelství Lidové noviny.
- GREVISSE, Maurice - GOOSSE, André (2008), *Le Bon usage*, 14<sup>e</sup> éd., Bruxelles : De Boeck & Larcier s.a.
- KOPECKA, Anetta (2009), « L'expression du déplacement en français : l'interaction des facteurs sémantiques, aspectuels et pragmatiques dans la construction du sens spatial », in : DE MULDER, Walter - STOSIC, Dejan (éds.), *Langages 173 : Approches récentes de la préposition*, Paris : Larousse, 54-75.
- LAZAR, Jan (2013), « À propos de l'équivalence terminologique dans le discours électronique médié », in : TOWARZYSTWO NAUKOWE KATOLICKIEGO UNIWERSYTETU LUBELSKIEGO JANA PAWŁA II (éd.), *Roczniki Humanistyczne 8. Lingwistyka Korpusowa i Translatoryka*, Vol. 61/2013, Lublin : Wydział Nauk Humanistycznych, 41-48.
- LEEMAN, Danielle (2008), « Prépositions du français : état des lieux », in : LEEMAN, Danielle (éd.), *Langue française 157 : Énigmatiques prépositions*, Paris : Larousse, 5-19.
- MARTINET, André (sdr., 1979), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris : Didier.
- MELIS, Ludo (2003), *La Préposition en français*, Paris : Ophrys.
- REY, Alain (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.
- ŠABRŠULA, Jan (1989), *Les espèces de relation (Nové kapitoly z rozboru moderní francouzštiny - IV)*, Praha : Univerzita Karlova v Praze, SPN.
- ŠABRŠULA, Jan (2005), *Le fonctionnement asymétrique du signe linguistique*, Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě.
- VAGUER, Céline (2008), « Classement syntaxique des prépositions simples du français », in : LEEMAN, Danielle (éd.), *Langue française 157 : Énigmatiques prépositions*, Paris : Larousse, 20-36.
- VANDELOISE, Claude (1986), *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*, Paris : Éditions du Seuil.

### Sitographie

- AVITY, Pierre d' (1630), *Les Etats, empires et principautez du monde*, Paris; <https://books.google.fr/> [en ligne le 26/05/2015].

- Académie française : Service du Dictionnaire*; <http://www.academie-francaise.fr/service-du-dictionnaire> [en ligne le 17/05/2015].
- Base de données lexicographiques panfrancophone*; <http://www.bdlp.org/> [en ligne le 03/01/2015].
- Bulletin des lois du Royaume de France, 8<sup>e</sup> série. Règne de Charles X, tome XII*, Paris : De l'imprimerie royale, 1830; <https://books.google.fr> [en ligne le 03/01/2015].
- Dictionnaire de l'Académie française*, version informatisée, tomes 1–3, 9<sup>e</sup> éd., 1986; <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm> [en ligne le 16/05/2015].
- Le Figaro.fr*; <http://www.lefigaro.fr/> [en ligne du 26/05/2015 au 31/05/2015].
- Le Monde.fr*; <http://www.lemonde.fr/> [en ligne du 27/12/2014 au 31/05/2015].
- Le Trésor de la Langue Française informatisé (SOUS, prép.)*; <http://atilf.atilf.fr/> [en ligne le 04/01/2015].
- Office québécois de la langue française : Banque de dépannage linguistique (Sous zéro)*; <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html> [en ligne le 03/01/2015].
- WARTBURG, Walther von, et al. (1922–) *Französisches Etymologisches Wörterbuch (Dictionnaire étymologique français)*, vol. 12, p. 369; <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/index.php/page/view> [en ligne le 02/12/2014].

Iva Dedková  
Katedra romanistiky  
Filozofická fakulta  
Ostravská univerzita v Ostravě  
Reální 5  
701 03 Ostrava  
République tchèque  
iva.dedkova@osu.cz